

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 82 (1946)
Heft: 45

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : Vaud : *Correspondance interscolaire et séjour d'été en France.* — S. V. T. M. et R. S. : *Une première.* — A. V. M. G. : *Cours à ski.* — Genève : U. I. G. - *Messieurs : Convocation.* — *Assurance accidents.* — *Allocation d'automne.* — *Dernière heure.* — Neuchâtel : *Comité central.* — *Bibliographie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Journal des parents.* — Robert Genton : *Préparer la paix.* — A. C. : *Un livre qu'il faut lire.* — A. Card. : *L'« Education fonctionnelle »... un mot ?* — H. Hagin : *Après le stage national de l'école moderne à Cannes.* — *Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

CORRESPONDANCE INTERSCOLAIRE ET SÉJOUR D'ÉTÉ EN FRANCE

— Un instituteur français, chargé d'une école mixte rurale, désirerait trouver un collègue vaudois qui aurait plaisir et intérêt à entreprendre un échange de lettres entre ses élèves et ceux de cette classe. Le sous-signé renseignera.

— Un autre collègue français, près de Paris, propose un échange d'appartements entre lui et un collègue de la Suisse romande. Les ressources modestes de cet instituteur ne lui permettent pas de venir en Suisse en touriste ; il fait alors cette proposition intéressante qui, peut-être, plaira à quelqu'un d'entre vous. De semblables échanges ont été faits, avant 1939, et les « deux parties » n'ont pu que s'en louer. Le bulletinier aussi, car il en avait bénéficié. S'adresser à lui pour tous autres renseignements.

René Rouilly.

S. V. T. M. ET R. S.

UNE « PREMIÈRE »

Grâce à l'heureuse initiative de son président, la Société vaudoise de travail manuel vient d'organiser à l'Ecole de céramique de Chavannes-Renens sa première « visite commentée ».

Le mercredi après-midi 4 décembre, une vingtaine de participants profitaient de l'aubaine qui leur était ainsi accordée d'acquérir de première main des notions utiles à leur enrichissement personnel et à leur documentation pédagogique.

Sous la conduite experte d'un des maîtres de l'établissement, ils parcoururent les différents locaux de la maison, de la cave, où reposent les terres que des broyeurs transformeront en poudre impalpable, jusqu'à la salle d'exposition, où s'alignent dans des vitrines, gracieux, vernissés, rebondis, les objets achevés.

Ils virent avec intérêt les jeunes élèves assis devant leur tour transformer en assiettes, en vases, en pots, la masse grasse, lisse, onctueuse de la glaise.

Puis ils passèrent au moulage, au coulage, au modelage, au laboratoire de chimie, où les objets sont cuits, à l'atelier de l'émaillage, où ils sont recouverts d'émail pulvérisé au pistolet, à la salle de décoration et de finissage.

Partout ils admirèrent ce labeur réfléchi, ce goût sûr qui font la beauté et le prix de l'art du potier.

Jacqueline Chessex.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE

Cours et excursions à ski. Le comité de l'A.V.M.G. organise de nouveau cette saison des journées à ski, sous la conduite d'instructeurs à ski.

Dimanche 22 décembre: Rochers de Naye, suivant les conditions, descente sur Les Cases. Dép. de Lausanne 8 h. 10. Inscriptions auprès de M. C. Vuffray, maître de gymnastique, Caroline 10.

Dimanche 12 janvier 1947: La Dôle. Inscriptions auprès de M. M. Gueissaz, maître de gymnastique, Nyon. Dép. de Nyon 7 h. 15.

Dimanche 26 janvier 1947: Le Chasseron. Inscriptions auprès de M. Lyon, inst., Ependes. Dép. d'Yverdon 8 h.

Dimanche 9 février 1947, sortie pour skieurs entraînés. Traversée du Meilleret. Détails suivront.

Les inscriptions des collègues voulant profiter des billets collectifs doivent parvenir au chef de course le jeudi précédant la course. Invitation cordiale à tous les collègues. Les non-membres versent 1 franc d'inscription.

Le Comité.

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

Assemblée générale

MERCREDI 18 DÉCEMBRE A 17 h.

au « COQ D'OR » Carrefour de Rive

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Communications du comité.
3. **Notes de travail :** rapport de la commission. Discussion.
4. **Ecole moyenne :** nomination d'une commission.
5. **Allocations.**
6. Propositions individuelles.

Le comité.

ASSURANCE ACCIDENTS

Rappel : Les assurés qui n'ont pas encore payé leur avenant sont invités à se mettre à jour **avant le 31 décembre 1946 !**

Le bulletinier.

ALLOCATION D'AUTOMNE

Un cafouillage « maison »

Une première fois, la commission des allocations s'était prononcée de justesse contre l'octroi d'une allocation d'automne (sept voix contre six et deux abstentions, le président ayant départagé en faveur du point de vue gouvernemental). La confusion a paru si évidente au G. C. qu'il fut décidé de remettre derechef l'étude de la question à la même commission, laquelle s'est décidée, à une forte majorité (neuf voix contre trois) en faveur du projet. Restait la question du financement. Nouvelle réunion de la commission (samedi 7). Le résultat des délibérations dépasse tout ce qu'on peut imaginer, et la seule chose qu'on en peut conclure c'est que, de toute évidence, la commission ne sait plus à quel saint se vouer : **sept** abstentions ; le projet est refusé par quatre voix contre trois ! Ce qui fait que M. Ferrier va revenir le 14 devant le Grand Conseil avec un préavis aussi confus, si ce n'est plus, que la dernière fois. Voilà qui promet une séance riche en péripéties.

Gardons-nous de jeter la pierre aux quinze députés chargés d'examiner la question. D'ailleurs on ne doit pas jeter des cailloux, et il y en aurait douze qui arriveraient à mauvaise adresse. La commission a pratiquement refusé de prendre position parce qu'elle s'est parfaitement rendu compte que le G. C. n'aurait rien à gagner à proposer un projet voué à un échec certain *tant qu'on n'aura pas renoncé au financement par centimes additionnels*. Et c'est ici le nœud de la question. Quadration du cercle s'il en fût. En effet, ainsi que nous l'avons fait remarquer au président de la commission¹, il est plus que probable que les disponibilités, existant du fait notamment de la plus-value de la rentrée des impôts à l'heure actuelle, permettent de trouver la couverture de quelque sept cent mille francs sans recourir aux centimes additionnels. Seulement voilà : les députés n'ont pas le droit (loi Lacroix) de présenter un projet sans présenter en même temps une recette *nouvelle* destinée à couvrir la dépense hors budget occasionnée par le dit projet. Seul le Conseil d'Etat peut prendre l'initiative de couvrir une telle dépense en recourant à des recettes « imprévues » de l'exercice courant.

Espérons que M. Perréard comprendra qu'il n'a moralement pas le droit de renouveler le « coup du budget » de 45. Les associations du personnel ne l'admettraient pas. La corde est de plus en plus tendue (adaptation d'un auteur connu) et déjà le *Bulletin d'information du Corps Enseignant secondaire genevois* manifeste de l'inquiétude à comparer

¹ Lettre de la Fédération du 6 décembre.

« le succès immédiat qu'obtiennent les grèves et la fin de non-recevoir que s'attirent sans cesse nos revendications ».

A l'heure où j'écris ces lignes (8.12) nous sommes en possession d'une convocation de M. Perréard pour lundi 9. Est-ce la reprise des relations ? Pourrons-nous faire comprendre à notre argentier qu'un Conseil d'Etat qui arbitre des conflits entre patrons et ouvriers se doit de prêcher d'exemple ?

Attendons !

M.

DERNIÈRE HEURE

Reprise des relations : M. Perréard a donc reçu lundi 9 une délégation du Cartel. Cette audience ne change rien à rien sauf à dire qu'il apparaît qu'il sera possible d'examiner certains points de détail avec le C. E. d'une façon préalable pour épargner des délibérations oiseuses au G. C.... ou pour parer aux conséquences du dépôt de projets dangereux. Nous avons eu la satisfaction de voir M. Perréard partager notre point de vue au sujet des délibérations de la commission : « Cafouillage inimaginable » a-t-il dit ; et : « Journée des dupes ». Nous n'y revenons pas. Pratiquement il ressort de cette audience que si les fonds ne sont pas trouvés où nous les voyons, l'allocation d'automne sera **au mieux** l'objet d'un référendum... Cela nous ramène, avec la mélancolie que ce retour comporte, au premier article que nous avons eu l'honneur d'envoyer au *Bulletin*. Le « petit Noël des instituteurs » sera-t-il de nouveau constitué par ce don inestimable : vacances d'hiver consacrées à une campagne politique ? « That is the question » comme on dit en anglais. On nous offre cependant de répartir les 150 000 francs inutilisés (alloc. ordinaire 46) entre les fonctionnaires. Ce qui ferait... cinquante francs pour chacun. Ce qu'un maître bienveillant donne à son laquais ou à son jardinier. Ce serait une manière de se f'moquer du monde dont nous espérons que nos autorités ne se permettront pas de donner l'exemple. Nous voulons une allocation d'automne... *comme la Ville*. C'est le **moins** que des employés préterités pendant toute la guerre puissent exiger.

Et une allocation qui ne soit pas donnée d'une main (G. C.) et reprise de l'autre (consultation populaire). La commission des allocations avait chargé M. Perréard d'examiner un moyen de financement qui ne coulât pas le projet. Serons-nous obligés une nouvelle fois de constater que M. Perréard ne peut que quand nous voulons ?

M.

NEUCHATEL

COMITÉ CENTRAL

C'est à Yverdon que, répondant à l'aimable invitation de nos collègues vaudois, le C. C. a tenu séance le 30 novembre. On siégea d'abord en salles séparées, chaque comité ayant à s'occuper de ses propres affaires. Voici, pour ce qui nous concerne, un résumé des principaux points traités :

Allocations pour 1947. Les délégués de la Fédération ont été reçus en audience par le Conseil d'Etat, jeudi 28 novembre. MM. les conseillers d'Etat Renaud, Humbert et Brandt étaient présents, ainsi que les représentants des conseils communaux de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle. Le président Rothen faisait partie de la délégation; voici un bref résumé de son rapport: Au cours de la discussion qui fut très courtoise, nos délégués ont pu se rendre compte que les autorités sont disposées à améliorer la situation précaire, voire pénible pour un bon nombre, des titulaires de fonctions publiques. Cependant, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, les propositions présentées par nos porte-paroles n'ont pas, d'emblée, obtenu l'agrément du Conseil d'Etat qui a présenté un contre-projet.

Nos propositions. La Fédération, estimant que les allocations pour 1947 devaient fournir une directive pour l'adaptation des traitements au coût réel de la vie, avait formulé les revendications suivantes:

Allocation fixe: fr. 1200 pour les mariés, fr. 900 pour les célibataires.

Allocation mobile: 35 % du traitement légal de 1936.

Allocation d'enfant, fr. 360.

Ce qui aurait produit:

pour une institutrice,		pour un instituteur marié sans enfant,	
minimum	Fr. 3300.—	minimum	Fr. 4440.—
	900.—		1200.—
	+ 1155.—		+ 1554.—
Total	Fr. 5355.—	Total	Fr. 7194.—
maximum	Fr. 4290.—	maximum	Fr. 6600.—
	900.—		1200.—
	+ 1491.—		+ 2310.—
Total	Fr. 6651.—	Total	Fr. 10110.—

Celles du Conseil d'Etat.

Le Conseil d'Etat propose:

1. Allocation fixe: mariés fr. 1200.—, célibataires fr. 960.—. Allocation mobile: 25 % du traitement légal. Allocation d'enfant: fr. 360.—.

Soit, en faisant les mêmes calculs que ci-dessus, un total de:

pour les institutrices, minimum, fr. 5085.—; maximum, fr. 6045.—;
pour les instituteurs mariés, sans enfant: minimum, fr. 6750.—;
maximum, fr. 9450.—.

La différence, on le voit, est sensible. Et, dans ces conditions, il est compréhensible que nos représentants n'aient pas voulu s'engager. La discussion est ouverte; pour nous, les prétentions de la Fédération ne nous paraissent pas exagérées et nous espérons que le gouvernement voudra bien encore, selon l'adage courant à l'O.N.U., « reconsidérer la situation ».

Retraités. Nos revendications n'ont pas encore été discutées par le Conseil d'Etat. Un projet sera présenté sous peu.

Fonds de remplacement. Un nouveau règlement de ce fonds est actuellement soumis à l'examen des intéressés. Il apparaît au C. C. que certaines dispositions du projet doivent être discutées au sein des sections. Mais le délai accordé, jusqu'au 20 décembre, est trop court : nous en demanderons prolongation.

Nos relations... avec le GREP n'ont pas été très amènes ces derniers temps. Il y a eu pas mal d'incompréhension, des écarts de langage et de plume. Une entente, pourtant, ne doit pas être impossible. Une réunion de délégués des deux parties est en principe décidée ; elle aura lieu après la presse coutumière de fin d'année.

2me ACTE

Après le travail, le plaisir ! Qu'elle fut charmante cette trop courte soirée passée en compagnie de nos collègues du Pays de Vaud ! Salle sympathique, aux vieilles boiseries, donnant l'impression confortable du chez soi, souper exquis, vins délectables et surtout, cette franche camaraderie, cette cordialité simple, faite à la fois de finesse et de bonhomie qui, depuis toujours, caractérisent nos collègues du grand canton romand.

A cause de la rotation établie au Comité de la S. P. V., les figures, dans nos réunions, sont souvent nouvelles, mais l'esprit persiste. Chez les Vaudois, il n'y a pas d'indifférents : il y a des amis et des inconnus, c'est-à-dire de futurs amis, du moins pour nous !

Que le comité de la S. P. V. reçoive ici notre merci bien sincère. Et, à charge de revanche !

S. Z.

BIBLIOGRAPHIE

L'Atoll, par Eug. Penard. Nouvelle édition, illustrée de nombreux dessins à la plume de Paul Wüst. Chez Delachaux et Niestlé S. A., Neuchâtel et Paris.

E. Penard est bien connu de nos élèves. Ses livres de la *Collection Jeunesse* sont appréciés à leur juste valeur ; intéressants, voire captivants, instructifs, se lisant facilement, ils ont tout pour plaire.

Au cours d'une croisière, un fils de famille est projeté à la mer ; suivi de son précepteur qui tente de le repêcher, ils échouent tous deux sur un atoll perdu dans le Pacifique. Nouveaux Robinsons, ils se débrouillent, font de cette île un lieu de séjour très supportable, si supportable que, lorsqu'ils le quittèrent, retrouvés après de fructueuses recherches, ils se promirent bien d'y revenir... Joli livre d'étrences.

Franchis l'obstacle. Lord Baden-Powell. Un volume de la *Bibliothèque de l'éclaireur*. Editions Delachaux et Niestlé S. A., Neuchâtel. Fr. 3.25.

Excellents conseils d'un chef à nos jeunes qui deviendront demain des citoyens dignes de ce nom. Bonne traduction de A. Borgeaud. Tout jeune homme devrait posséder ce bréviaire et s'inspirer des sérieuses recommandations qu'il donne.

Tambo et ses amis. Félix Salten. Un volume de la *Collection Félix Salten*, traduction de Gabriel Junod ; quarante et un dessins à la plume. Editions Delachaux et Niestlé S. A., Neuchâtel. Fr. 4.75.

La liste des ouvrages de cette collection s'allonge. Nos enfants trouveront un nouveau plaisir en lisant dans *Tambo et ses amis* l'histoire des animaux domestiques de la ferme Martin et celle des nombreux habitants de la forêt voisine.

Collègues ! Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

JOURNAL DES PARENTS

Nos lecteurs trouveront, encarté dans le présent *Educateur*, la première page du *Journal des parents*, sommaire du numéro de décembre 1946.

Chacun sait que cette revue mensuelle de la vie familiale a été créée en application des conclusions du rapport Jules Laurent votées au congrès de Porrentruy. Dès lors, le comité S. P. R. n'a jamais cessé de s'intéresser au développement de cette excellente publication.

Son but ? Pédagogique d'abord : Montrer aux parents les méthodes d'éducation et d'enseignement actuellement en usage dans nos classes. Les convaincre de la nécessité d'adapter toujours mieux le travail scolaire à la psychologie de l'enfant, établir ainsi entre maîtres et parents un contact spirituel et moral sans lequel l'œuvre de l'école reste superficielle.

But éducatif ensuite : Mettre à la portée des familles les progrès qui se réalisent dans l'art d'élever les enfants. — Attirer l'attention des parents sur la valeur éducative de leur exemple, leur apprendre à connaître mieux leurs responsabilités.

Au lieu de gémir sur les déficits familiaux, sur les maladroites et l'incompréhension des pères et des mères, aidons-leur à prendre conscience de leurs insuffisances. Un moyen s'offre à nous : répandre le *Journal des parents* dans notre entourage. A l'occasion d'une soirée, d'une réunion, d'une visite, signalons cet excellent trait d'union entre la famille, et l'école, organisons même une campagne d'abonnements, demandons des numéros spécimens que nous ferons connaître autour de nous. Le *Journal des parents* est une revue « bien faite » qui répond excellemment au but qu'elle se propose. Il faudrait qu'elle pénètre dans tous les foyers de notre pays. Les éducateurs romands travailleront toujours plus à sa diffusion, dont notre jeunesse bénéficiera certainement.

Réd.

PRÉPARER LA PAIX

La paix ne peut pas être préservée par des sentiments pieux ni par les grimaces officielles de la correction diplomatique.

W. Churchill.

« La guerre, dès maintenant, vit au milieu de nous, mêlée à nos conversations, à nos projets ; elle agit sur nos pensées, s'efforce de s'adapter à nos opinions politiques, de s'accorder avec nos croyances, de leur donner raison. Elle erre désormais parmi les hommes, pareille à une folle échappée de leurs mains. » Ces lignes de l'écrivain Mauriac, parues dans un récent numéro du *Figaro*, traduisent bien l'amertume et la désillusion générales dans lesquelles nous baignons actuellement. Présence de la guerre ! Qui de nous n'en a tremblé, pour l'avoir éprouvée, une fois ou l'autre, et jusque parmi nos enfants ?

Sitôt les frontières rouvertes, d'innombrables reportages nous ont décrit à souhait la misère européenne d'aujourd'hui — et notamment la déchéance des jeunes. On a mentionné le sensible relâchement moral dont sont victimes des masses d'abandonnés. On n'a pas manqué, d'autre part, de rapporter combien l'esprit guerrier est encore honoré, même chez ceux qu'on en aurait pu croire dégoûtés à jamais. Enfin, on remarque à quel point les jeunes sont devenus « durs », pour user d'un terme en grande vogue. Ces relations de journalistes nous émeuvent, posent des questions. Ce durcissement de la sensibilité, sans doute le fallait-il à un certain moment. Mais la délinquance juvénile, le vol en bandes organisées, l'odieux trafic du marché noir ?

Constatons aussi, chez nous, les méfaits, plus discrets, mais tout autant réels, de « la folle échappée de nos mains ». Sans parler des victimes d'une propagande trop bien faite, on dira ici à quel degré est montée la nervosité de nos enfants (pour ne rien dire de celle de leurs parents...), fruit des discussions familiales, écho des angoisses, des luttes, des privations peut-être que l'état de tension constante de ces six dernières années nous a données. On dira encore ces remous obscurs, déclanchés dans l'inconscient enfantin, que nos psychologues s'appliquent à déceler, pour y porter remède. Combien parlants sont, à cet égard, les dessins d'enfants en rapport avec la guerre !

C'en est assez pour montrer l'importance d'une éducation bien comprise au service de la paix. Plus encore que d'un nécessaire travail d'hygiène mentale il s'agit là d'un choix qui ne saurait nous laisser indifférents, qui détermine notre comportement d'éducateurs. Selon que nous adhérons ou non à une telle action, nous optons pour la paix ou pour la mort. « Quand vous me dites que l'humanité n'est pas prête pour la paix, cela veut dire que vous d'abord, vous refusez de faire le choix de la paix, parce que ses moyens vous déplaisent (suppression des armées et des souverainetés nationales). Mais en refusant de choisir la paix, vous votez tacitement pour la mort, et vous en rendez responsable. Tout tient à chacun de nous. Et nous sommes au point où il devient difficile de le cacher ¹. »

Revenons à notre métier : il est possible de faire faire à la cause de la paix un tout petit progrès dans nos classes... à condition qu'on en parle comme il convient, c'est-à-dire comme d'une chose grave. Nous avons, pour nous y aider, un précieux ouvrage, écrit entre les deux guerres mondiales, « La paix par l'école » ², de M. Pierre Bovet. Il s'agit d'un recueil de travaux publiés par ses soins à la suite de la conférence du Bureau international d'éducation à Prague, en 1927. Ce livre contient un certain nombre de données valables encore aujourd'hui. Reprenons-en rapidement quelques-unes.

¹ D. de Rougemont, « Réforme », 29 juin 1946.

² La paix par l'Ecole, travaux de la conférence internationale tenue à Prague. Genève, BIE, 1927.

Et d'abord insistons sur le rôle de la psychologie de l'enfant dans l'éducation pour la paix. M. Bovet s'est attaché à mettre en lumière quelques lois capitales. Constatant que la première des tendances spontanées de l'enfant est l'instinct de lutte, que tout combat a pour lui les caractères d'un jeu, que ces tendances enfin sont l'objet de multiples répressions sociales tendant à les canaliser, l'auteur se demande comment canaliser de la meilleure manière le torrent de l'instinct combatif.

La psychanalyse a mis en relief les « refoulements » dus à la répression des instincts et les « compensations » qui s'ensuivent. L'instinct combatif n'échappe pas à cette règle connue. Opprimé, il donnera naissance à de dangereuses altérations ; dûment canalisé il conduira à d'utiles sublimations. M. Bovet relève deux types de canalisation dans l'Etat moderne : la guerre et le sport. Il démontre victorieusement l'existence d'« équivalents moraux de la guerre » (W. James). Pour les obtenir, il s'agit moins de réprimer les instincts de lutte que de les diriger. Education morale, à faire conjointement à l'éducation sociale et religieuse.

On notera avec intérêt l'étude sur l'attitude et les préjugés des enfants relatifs à la paix et à la guerre (due à un psychologue américain). On donnerait beaucoup pour lire un travail semblable entrepris de nos jours. Ce ne sont pas les sujets qui manquent ; et la comparaison des résultats fournirait matière à bien des directives.

Parmi les autres études de l'ouvrage, retenons enfin celle qui traite de la correspondance scolaire internationale. Est-il indiscret de se demander combien de classes romandes entretiennent des rapports épistolaires avec d'autres classes ?

Tels sont quelques-uns des problèmes soulevés par l'ouvrage. Il n'est pas inutile de les rappeler, effacés qu'ils sont dans bien des mémoires par des années de guerre, et peut-être plus encore par les années de préparation à la guerre.

Nous sommes engagés dans une voie longue et tortueuse. Mais pour rien au monde nous ne laisserions nos enfants abandonnés à ce préjugé de la guerre inévitable qui a déjà tant de ravages à son actif. Au reste, sans aller chercher beaucoup plus loin, notre pays — nous l'a-t-on assez redit — peut être pris comme exemple de communautés vivant en paix, en dépit de tout ce qui les sépare. Les causes de notre paix valent d'être recherchées et méditées. Nos grands élèves peuvent être initiés (c'est de l'éducation civique au même titre que l'apprentissage des rouages communaux, cantonaux et fédéraux) au travail et au développement de certains grands organismes internationaux travaillant à des buts pacifiques. On pourra rappeler, par exemple, l'action du Service civil international, le Conseil suisse des associations pour la paix, l'action fédéraliste européenne, voire l'O.N.U., l'U.N.R.R.A., et leurs satellites¹.

Nos enfants doivent savoir que si l'Europe « est un enfant mal élevé dont l'éducation est à refaire » (L. van Vassenhove)², il existe des groupes d'hommes attelés déjà à cette tâche.

¹ Voir entre autres la Chronique de la paix, Suisse contemporaine, février 1946, pp. 179-189.

² « Gazette de Lausanne », 27 avril 1946.

Un des épisodes les plus saisissants du film « la dernière chance » est situé au lendemain de l'armistice italien de 1943 : on voit des unités motorisées allemandes descendre en trombe dans le sud du pays. Traversant un village les camions lacèrent la manchette du journal de la veille, traînant sur la rue, où se lit en énormes caractères le seul mot « Pace ». La paix lacérée, déchirée : notre ouvrage, dont nous venons de voir quelques aperçus, est dès maintenant d'empêcher cela. Le pacifisme n'est pas fait de soupirs sentimentaux, la réalité est présente et l'ignorer serait pécher. Notre œuvre est toute de patience. Est-ce une raison pour l'ignorer ? Comme le disait si bien M. le professeur Dami¹, *Si vis pacem, para bellum* : voici deux mille ans qu'on répète ce sophisme, et dans toutes les langues du monde, et il n'a jamais évité le moindre conflit. Les naïfs sont ceux qui y croient encore. »

Robert Genton.

Un livre qu'il faut lire.

L'article ci-dessus constitue une excellente introduction à la lecture d'un livre qui vient de sortir *A l'enseigne du cheval ailé* à Genève : **Au delà du nationalisme** dont l'auteur, *Henri de Man*, ancien ministre de Belgique, défend des idées trop raisonnables — probablement — pour emporter aisément les suffrages d'une majorité. Il ne pense pas que le problème de la paix, tel qu'il se pose à notre génération, puisse être résolu en rendant les hommes meilleurs ; la nature humaine ne se modifie qu'au cours d'un nombre considérable de générations. Mais le temps presse ; pour organiser sagement la défense de l'humanité contre une nouvelle catastrophe, il faut agir rapidement et prendre les hommes tels qu'ils sont aujourd'hui. Qu'on n'oublie pas d'ailleurs que toutes les masses populaires partent en guerre persuadées qu'elles vont lutter pour une noble cause, envoûtées qu'elles sont par des propagandes s'adressant aux meilleurs sentiments de la nature humaine.

On voudrait avoir assez de place pour citer ici quelques pages de cet ouvrage, et montrer ainsi le réalisme et le bon sens généreux qui l'animent. Que tous ceux qui s'intéressent à la « drôle de paix » que nous vivons actuellement fassent l'acquisition de ce dernier ouvrage de H. de Man. C'est un livre qu'il faut lire.

A. C.

L'« ÉDUCATION FONCTIONNELLE »... UN MOT ?

Il faut se méfier des beaux titres, de ces étiquettes dorées dont les théoriciens de la pédagogie décorent leurs ouvrages comme les apothicaires leurs pots d'onguents. Le contenu peut ne pas changer, voire manquer tout à fait... les étiquettes font leur effet et mettent en confiance le lecteur... le patient !

Rien ne peut desservir davantage les meilleures des causes.

Cet abus a poussé certains collègues à se méfier de toute nouvelle méthode. Nous avons entendu exprimer ce doute : « L'éducation fonctionnelle, ce n'est qu'un mot ! Bien embarrassé qui devrait dire en quoi cela consiste ! »

¹ « Gazette de Lausanne », 2 juillet 1946.

Et pourtant nous avons pu assister tout récemment à deux manifestations qui nous ont bien montré *le fait*, l'heureuse application de cette éducation fonctionnelle, et cela dans deux domaines assez différents.

D'abord, c'est le professeur Robert Piguet qui avait permis à ceux de ses collègues qui s'y intéressaient d'assister à une leçon de *sofège* au collège de Montreux. C'est avec émotion que nous avons pu constater combien cette leçon peut être vivante et bienfaisante quand elle ne cherche plus en premier lieu à apprendre à lire la musique et à en faire connaître la théorie, mais au contraire quand elle part de la musique, d'une mélodie simple et agréable en soi, de laquelle les enfants eux-mêmes trouvent les éléments mélodiques et rythmiques et qu'ils ont plaisir d'enrichir peu à peu d'accords dont ils apprécient au fur et à mesure les particularités.

Ce qui nous a frappé, c'est la sereine gravité que les élèves mettaient à chercher (les yeux fermés pour ne pas être influencés par les gestes de leurs camarades) à battre la mesure d'un air qu'ils entendaient, ou à reconnaître tel accord...

Mon dessein n'est pas de développer ici la méthode de notre collègue Robert Piguet... mais je pense qu'à côté des cérémonies dans lesquelles on a commémoré, au début de cette année, l'œuvre de Pestalozzi, il est bon de signaler ceux qui, aujourd'hui, réalisent ce que le grand pédagogue a rêvé...

C'est pourquoi nous voulons aussi parler de la causerie que M. Maurice Béguin, de l'Ecole du Mail, a apportée au corps enseignant montreu-sien sur « l'enseignement des fractions ordinaires et l'emploi des fiches ». Là encore nous ne chercherons pas à décrire dans ses détails la méthode de M. Béguin, mais nous voulons signaler ce qu'il y a de positif dans l'œuvre de ce praticien. C'est un novateur, certes, il ne se contente pas des chemins battus, et il a forgé pour son travail un outil qui convienne à sa main et à l'ouvrage qu'il se propose. Mais il n'est pas de ces novateurs qui demandent de faire table rase de tout ce qui se pratiquait avant eux ; comme il n'aurait pas voulu qu'on lui imposât un procédé, il ne cherche pas à convaincre son auditoire que le sien seul est bon.

Il ne prétend pas apporter un procédé magique permettant aux élèves d'apprendre très vite ce que sont numérateur et dénominateur et de devenir des virtuoses dans les quatre opérations, si délicates avec les fractions ordinaires. Tout au contraire, les élèves auront à travailler avec une série de ses fiches (si évocatrices, si artistiques dans leur simplicité) avant de parler de dénominateur, mais ils sont amenés graduellement à comparer des quantités entre elles, à établir exactement des rapports de plus en plus subtils.

Autrement dit, sur une échelle modeste, et sans prétendre arriver à un si génial résultat, Maurice Béguin met ses élèves dans la situation du jeune Blaise Pascal à qui le père avait refusé d'expliquer la théorie de la géométrie, mais qui en avait retrouvé les éléments en comparant des figures faites de « barres » et de « ronds ». A cette différence près toutefois que Pascal était prédestiné à l'abstraction tandis que M. Béguin sait

qu'il a affaire à des gamins du XX^{me} siècle, attirés par l'auto, par l'avion, par la comparaison des vitesses et des espaces.

Aussi ses fiches sont-elles autant que possible inspirées par les faits au milieu desquels vivent ses élèves et sont propres à faciliter l'exercice des facultés de l'intelligence en fonction de ces faits, comme, en retour, les activités futures bénéficieront de l'enrichissement de cette intelligence si naturellement exercée. Voilà bien de l'« éducation fonctionnelle » et nous pouvons féliciter l'*Educateur* d'avoir édité une série assez complète des fiches de M. Béguin. Le féliciter d'avoir pris cette initiative... et d'apprendre qu'elle est appréciée : en effet, certain « Département » en a commandé deux cents séries... on s'y intéresse en France même.

Et, pour conclure, remercions MM. R. Piguet et M. Béguin de l'exemple qu'ils nous donnent, chacun dans sa partie, de la joie que l'on peut éprouver à enseigner, lorsqu'on le fait en s'identifiant avec sa tâche, et, comme l'artisan de la grande époque, en forgeant ses propres outils.

A. Card.

APRÈS LE STAGE NATIONAL DE L'ÉCOLE MODERNE A CANNES

Nous sommes une quinzaine, en Suisse, qui avons fait le voyage au « pays des fleurs », et qui en avons rapporté une gerbe de souvenirs inoubliables. Comment les « petits Suisses » furent choyés par plus de 150 collègues français, dans quelle atmosphère de joyeuse collaboration nous nous sommes initiés aux techniques Freinet, quels liens indélébiles nous avons noués là-bas, dans ce cadre féerique et lumineux, je n'en parlerai pas. Ce n'est pas mon but.

Domage ! Car je me sens perplexe devant l'engagement pris pour répondre au désir de notre rédacteur : vous parler de l'œuvre et des conceptions de Freinet.

Oui : perplexe. Voilà un nom qui s'impose à nous, comme une révélation spontanée et miraculeuse. (Je parle pour moi, pour nous, qui n'en savions rien, avant sa tournée de conférences en Suisse, et, depuis, n'en connaissons que les sept lettres qui se suivent pour l'imprimer !) Cette révélation a mis vingt années, bien réelles et laborieuses, pour se réaliser. Perplexe, car comment prétendre résumer, ou simplement présenter, en un article, l'œuvre, l'action, l'esprit de Freinet ? Ce serait le trahir par superficialité, et vous décevoir.

Aussi, dès maintenant, je vous recommande vivement la lecture de son guide pratique : « L'Ecole moderne française », ou de l'une de ses nombreuses brochures qui précisent l'esprit original dans lequel le changement doit être poursuivi.

Le secret des succès de l'influence de Freinet ? Ce dernier sort du verbiage, s'engage résolument dans la pratique scolaire afin d'aider effectivement les instituteurs.

Son apport original ? Ce n'est pas uniquement l'imprimerie à l'école, comme on le croit. Elle n'est qu'un des aspects de cette originalité : pas de théories, mais des outils, éprouvés pratiquement, pour réaliser une idée : *Partir de l'enfant, l'aider à enrichir sa personnalité, et non plus dispenser des richesses verbales qui ne parviennent pas jusqu'à l'âme des enfants.*

C'est à la préparation de ce milieu pédagogique fonctionnel qu'il s'est appliqué, organisant l'activité scolaire de telle sorte que la libération et l'harmonisation recherchées soient comme l'aboutissement naturel de cette organisation.

A la base de cette technique se trouve *l'expression libre et spontanée*, enquête profonde et permanente qui permet de détecter les intérêts momentanés dominants. La mise au net, collective, d'un de ces textes libres, pour diffusion par l'imprimerie, fait surgir des pistes d'intérêts diverses et multiples. L'activité de la journée sera organisée, ensuite, pour exploiter ce complexe d'intérêt, en fonction des nécessités du programme.

L'imprimerie, qui a permis de susciter (avec la perspective du « journal de vie » et d'« échanges interscolaires ») de fixer, de magnifier, puis de diffuser ces intérêts, justifie la place centrale que lui attribue Freinet, parmi les plus vivifiantes des techniques scolaires.

Il s'agit donc de dénouer le complexe d'intérêts révélés par le texte adopté. Tant de possibilités de travail décourageraient, faute de moyens techniques. Cette prospection méthodique devient possible, grâce aux outils proposés par Freinet :

1. **Fichier scolaire** : véritable encyclopédie où les enfants trouvent les documents concernant les sujets à étudier.
2. **Bibliothèques de travail** : complément du fichier, collection de livres ou de brochures pour le travail libre des enfants.
3. **Fichier de calcul et de grammaire** :
 - a) Documentaires : donnant des renseignements de base.
 - b) Auto-correctives : pour l'entraînement des techniques.

Je me permets ici une parenthèse, pour m'arrêter à ce qui m'est apparu comme le plus positif de l'action de Freinet. Non seulement il a fixé en France les bases et les principes d'une rénovation pédagogique, mais il a réussi à cristalliser, autour de son nom, un vaste mouvement de coopération. La réalisation des fiches et des brochures de travail est l'œuvre de milliers de coopérateurs. Ainsi sont nées des sortes de monographies, consacrées à l'étude précise d'un aspect de l'histoire (Histoire de l'habitation, ... du pain, ... de l'éclairage) ou d'activités prises sur le vif : « Dans les alpages » ou « Les abeilles », etc.

Ainsi, après avoir suscité et motivé les intérêts, la technique Freinet a de quoi satisfaire cet appétit de savoir. Individuellement ou par groupes, les élèves exploitent le complexe, selon les indications précises qui leur ont été données. Le maître se contente de guider ses élèves, qui se réalisent par un travail personnel.

Pour compléter cette « Introduction à Freinet » à l'intention de ceux qui n'ont pas encore eu le privilège d'entendre ses conférences, il faudrait, par le film d'une journée scolaire conçue selon ces techniques, essayer d'en montrer le déroulement pratique. Il faudrait parler plus longuement des « fichiers », de la « bibliothèque de travail », des « journaux scolaires » et des « échanges interscolaires », du « plan hebdomadaire » établi par chaque élève, de l'introduction de « brevets », barème

d'appréciation par les réussites, et autres nombreuses suggestions originales de Freinet. Il faudrait me dégager de ces aspects purement matériels de ces réalisations pour en faire ressortir le bénéfice sur le plan moral. Il faudrait répondre par anticipation aux naturelles et innombrables questions. Il faudrait... Ma perplexité renaît. Je ne pourrais que multiplier vos questions !

Ces questions, elles se sont posées à Freinet, et il y répond dans ses brochures. « Les paroles qui ne restent que des paroles sont presque des mensonges », c'est son leitmotiv. Il n'a pas échafaudé une théorie, un système, pour exalter les possibilités vitales, artistiques et sociales des jeunes mais il a mis la main à la pâte, il a élaboré lentement, patiemment, réellement, une pédagogie vivante, et non pas un modèle inaccessible.

Dans un appel aux instituteurs, Freinet déclare : « Si vous aurez parfois davantage de travail, selon nos méthodes, vous aurez enfin un travail vivant, qui n'utilisera pas vos nerfs, n'excédera pas votre patience, ne vous obligera pas à vous réfugier dans la routine, qui maintiendra votre bonne humeur et justifiera votre vie et votre activité. »

Cette perspective ne vous tente-t-elle pas d'en savoir davantage ?

H. Hagin.

Réd. — Outre l'« *Ecole moderne française* » où Freinet expose sa méthode avec une parfaite clarté, on peut se procurer 16 brochures de documentation scolaire que des instituteurs français, entraînés par Freinet, ont mises à la disposition des bibliothèques de travail. Elles sont abondamment illustrées et préparées pour des enfants de 10 à 12 ou 13 ans. Voici la liste de ces publications qu'on peut commander à H. Hagin, Rue des Amis 4, à Lausanne (180 fr. les 16 numéros).

1. *Chariots et carrosses*. 2. *Diligences et malles-postes*. 3. *Derniers progrès*. 4. *Dans les alpages*. 5. *Les anciennes mesures*. 6. *La forêt*. 7. *Histoire du livre*. 8. *Histoire du pain*. 9. *Les abeilles*. 10. *Histoire de la navigation*. 11. *Histoire de l'aviation*. 12. *Les débuts de l'auto*. 13. *Le sol*. 14. *L'or*. 15. *La Hollande*. 16. *Le Zuiderzée*.

BIBLIOGRAPHIE

Petit traité des modes et des temps par Eric Lugin, édit. F. Rouge et Cie, Lausanne.

Ce petit livre présente, avec une clarté assez rare dans de tels ouvrages, un sujet grammatical que nos manuels se contentent en général d'effleurer. En examinant des faits de langage, l'auteur nous amène, sans pédantisme, à prendre conscience des nuances de pensée que nous permet un judicieux emploi des modes et des temps. Qu'on lise, par exemple, l'emploi du subjonctif et l'on sera rapidement convaincu que la grammaire n'est pas une science abstraite qui impose des règles absolues, mais une étude vivante qui enrichit nos moyens d'expression. Le petit traité de M. Lugin est donc une précieuse contribution à la lutte contre le langage pauvre et simplifié dont nous nous contentons trop souvent.

Origine des noms de personnes, par Pierre Chessex. (Fr. 2.50.) Guilde du Livre, Lausanne.

Dans l'intéressante collection du « Gai savoir », la Guilde du Livre publie une **Origine des noms de personnes** de M. P. Chessex, qui connaîtra sans doute un rapide succès, à cause de l'autorité que s'est acquise son auteur en ces matières et aussi parce que cet ouvrage répond à une curiosité jusqu'ici difficile à satisfaire. Nos élèves aussi, même les plus jeunes, aiment savoir d'où vient leur nom. Utile introduction à l'étymologie, à la vie des mots. Par des groupements logiques, par des rapprochements imprévus, par des déductions convaincantes, grâce surtout à un style enjoué et clair, M. Chessex réussit à présenter l'origine d'un grand nombre de noms de chez nous, sans que nous éprouvions de l'ennui à le lire.

Avec *l'origine des noms de lieux* (dans les Cahiers d'enseignement pratique, Delachaux et Niestlé) nous posséderons une précieuse documentation sur l'origine des noms propres, que nos élèves consulteront avec plaisir et profit. De tels instruments de travail ne devraient manquer dans aucune classe.

Livres pour la jeunesse

Comme chaque année à pareille époque, la maison Payot et Cie à Lausanne édite des livres destinés à la jeunesse. Deux nouveautés tout d'abord dont les auteurs ont déjà su enchanter les imaginations enfantines.

Le premier, notre collègue Pithon, offre cette fois un roman policier : **Le mystère des diamants noirs** (fr. 5.50) où s'enchaînent les événements les plus variés et les plus extraordinaires. J. Pithon connaît bien les enfants, il écrit pour eux, s'enthousiasme avec eux, satisfaisant leur goût de l'aventure et des émotions fortes. En suivant l'intrigue de ce récit passionnant, ils seront servis à souhait, d'autant plus que le style alerte s'adapte admirablement au sujet. Les événements se passent à Marseille où Rob, un des héros des livres précédents¹, vient d'être cambriolé. On devine les péripéties de la poursuite policière qu'imagine J. Pithon. — Un cadeau qui sera chaleureusement accueilli.

Le deuxième livre² d'*Huguette Chausson*, **le troubadour du comte Pierre** (fr. 5.—) éveillera d'emblée l'intérêt de nos jeunes écoliers. Ils ne seront pas déçus ; ils y trouveront une jeune fille sympathique qui pour revenir d'Angleterre dans son cher Pays de Vaud se déguise en troubadour. Elle traverse mille épisodes tour à tour charmants ou inquiétants. Son retour au pays, son arrivée à Chillon, son mariage avec un charmant chevalier, tout respire la bonne humeur, dans le cadre pittoresque de l'époque médiévale.

Nous sommes reconnaissants à H. Chausson de savoir évoquer avec tant de bonheur et de charmante précision la bonne vie du moyen âge vaudois. Son livre sera une belle illustration des leçons d'histoire.

¹ Du même auteur: 1) Autour du monde et 2) 35° au-dessous de zéro.

² Le premier livre: En suivant le Comte vert.

La craie carrée pour l'école et la jass. Emballée dans nos nouveaux cartons sans sciure et protégée contre la poussière.

**PLÜSS-STAUFER SA
OFTRINGEN**



Un livre
s'achète et
se vend
à la

LIBRAIRIE MELISA - LAUSANNE

Messagerie du Livre S. A.
Av. Théâtre 1 Tél. 2 36 09

Littérature française et étrangère. Demandez catalogues



PRÊTS DE LIVRES

pour enfants et adultes

AU BLÉ QUI LÈVE

Mme J.-L. DUFOUR

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

RENSEIGNEMENTS SANS ENGAGEMENT ★ ENVOIS POSTAUX

TSIBBI

par G.-A. BOURQUIN

Illustrations en couleurs par Othmar

L'un des plus beaux livres d'enfants qui viennent de paraître

Relié: Fr. 3.60

Bulletin de commande à détacher et à envoyer aux Editions du Chandelier
33, rue Neuve, **Bienne**

Veuillez m'envoyer exemplaires de **Tsibbi**

Signature et adresse:

AMATEURS d'un chocolat exquis
goûtez le

DELECTA *Klaus*

mi-amer

extra-fin

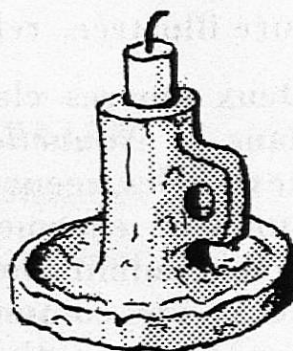


*Ne cherchez pas au diable
vert...*

*Chez Pellet vous trouverez
tout ce qu'il vous faut pour
entretenir et faire durer
vos chaussures.*

J. PELLET S. A., Riponne 2
314

Les leçons de modelage



éveillent chez l'enfant la joie de créer
lui-même quelque chose et cultivent son
sens du beau. Cet enseignement exige
peu de choses : notre petit livre de mo-
dèles, quelques bâtonnets, un bloc d'ar-
gile et l'on peut se mettre à l'ouvrage. La
nouvelle édition améliorée du livre de
modèles „Essayez donc" vient de paraî-
tre en français. Nous vous l'adresserons
contre envoi de 90 ct. en timbres-poste.
Echantillons d'argile à modeler et prix
courant gratuits.

E. Bodmer & Cie

Fabrique de céramique, **Zurich 25**
Uetlibergstrasse 140. Tél. 33 06 55

TOILERIES - TROUSSEAUX

100 % pur

Envois d'échantillons sur demande

André Goetschel St-François 12 bis - LAUSANNE
Téléphone 2 06 11

Contes de Grimm

Un volume in-8 carré, avec 8 hors-texte en couleurs et des dessins en pleine page de J.-J. Mennet, couverture illustrée, relié Fr. 5.50

Contes d'Andersen

Un volume in-8 carré, avec 8 hors-texte en couleurs et des dessins dans le texte de J.-J. Mennet, couverture illustrée, relié Fr. 5.50

Deux œuvres classiques viennent de prendre place dans la *Nouvelle collection illustrée pour la Jeunesse*. Ces recueils de couleur si différente ont chacun leur charme particulier. Les *Contes de Grimm* savent admirablement mêler la féerie aux tableaux de la vie commune et les êtres fabuleux au petit peuple des artisans, pour en tirer de sages leçons. Ceux d'*Andersen* présentent tout un monde d'enfants et d'êtres fragiles qui, à travers de poétiques aventures, s'en vont à la recherche d'un bonheur sans cesse menacé par un destin méchant.

VUILLEUMIER (H.) :

Que Votre volonté soit faite ! Destins

Un volume in-8, broché Fr. 3.—

Ce roman dépeint avec humour la vie de bureau de chez nous, mais fait ressortir aussi une exquise figure de jeune fille qui se montre capable des sentiments les plus nobles. Le sacrifice de son amour auquel elle consent trouve finalement sa récompense.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9

Bulletin : Ch. GREC, LA TOUR-DE-PEILZ, avenue des Mousquetaires 12

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place du Morché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux 11 b 379

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse Fr. 9.— ; Etranger Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Nouveautés :

ALICE COLÉNO :

Le Canard doré

Un volume in-8 carré, avec des dessins dans le texte de
F. Hafner et couverture en couleurs, relié Fr. 5.50

Un petit garçon va passer ses vacances à la campagne chez ses grands-parents. Mais quels grands-parents ! De vrais poètes qui l'introduisent dans un monde de fantaisie et de beauté que seuls ceux qui ont le cœur pur et bon sont admis à contempler. L'apothéose du canard doré est leur récompense. L'originalité de ce conte réside dans son mélange de poésie, de féerie et d'extravagante drôlerie.

Science et Jeunesse (3)

Un volume in-8, avec 24 planches photographiques hors
texte, de nombreux dessins et couverture en couleurs, relié Fr. 9.—

La jeunesse apprécie de plus en plus ces beaux ouvrages qui leur apportent chaque année une moisson de sujets variés et toujours mis à la portée de leur intelligence. Ce dernier paru leur explique la nature et la production des courants à haute tension, le principe des avions à réaction, leur propose des problèmes de construction, d'orientation sur le terrain et divers jeux d'esprit. Les amateurs d'histoire naturelle, les sportifs y trouveront aussi leur compte. Un voyage mouvementé jusqu'à la lune clôt le livre dont le texte est accompagné de belles photos et de dessins explicatifs.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH